ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sports nautiques

Question écrite n° 91415

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur le développement des compétitions de la pratique de la planche à voile dans notre pays. En effet, les départements des Landes, de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, bénéficient d'une renommée mondiale, pour la qualité reconnue de ce sport et de ses vents porteurs. Ces qualités attirent chaque année des centaines de jeunes sportifs, venus de l'ensemble du monde. Des rencontres internationales devraient être multipliées et la pratique de ce sport mieux popularisé, notamment dans la population scolaire à travers le pays. Une programmation financière adéquate serait aussi à proposer, éventuellement en concertation avec les collectivités locales ayant un littoral où ce sport se pratique. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ces remarques.

Texte de la réponse

La planche à voile est un sport complet qui, en plus d'être olympique, se décline sur différents supports et différentes formes de pratiques répondant aux motivations de nombreux publics. Elle offre aux plus jeunes l'occasion de développer des qualités physiques et une approche du milieu naturel propices aux transferts vers les enjeux de l'activité scolaire. La Fédération française de voile (FFV) est particulièrement engagée auprès des clubs de voile pour la pratique de la voile et notamment de la planche à voile en milieu scolaire et périscolaire. En effet, un travail a été engagé avec le ministère de l'éducation nationale et les fédérations chargées du sport scolaire. Dans le cadre de ce rapprochement constructif, une collaboration s'est faite avec l'Union sportive de l'enseignement primaire (USEP) permettant de proposer des actions à destination des enseignants : promotion des classes de mer, collaboration sur les challenges USEP, programme de collaboration sur la pratique de la voile et de la planche à voile et apprentissage de l'anglais dans le cadre des jeux Olympiques de Londres. De plus, la FFV est consciente de la nécessité de renforcer des partenariats avec les collectivités afin de pérenniser des activités fragiles qui reposent largement sur le tissu associatif des clubs dont la localisation géographique montre une répartition équilibrée sur l'ensemble du littoral français. Pour ce qui concerne la pratique compétitive en planche à voile, il faut souligner les excellents résultats de nos sportifs sur la scène internationale tant en olympisme (Julien Bontemps et Faustine Merret) qu'en fun board (Antoine Albeau). La France s'est également positionnée pour une candidature à l'organisation du championnat du monde ISAF (International sailing federation), toutes séries olympiques dont la planche à voile, à La Rochelle en 2015, permettant ainsi d'accélérer le développement de ces disciplines et de renforcer le rayonnement de la France.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 91415
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Sports

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE91415

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11353
Réponse publiée le : 1er février 2011, page 1058